

Terrasson - Montignac

Les élus du CSE prennent acte du projet présenté par la Direction consistant à transformer l'agence de Terrasson en organisation multisite et à faire évoluer l'agence de Montignac en agence « vitrine ».

Les élus du CSE s'interrogent sur les motivations et le calendrier de cette nouvelle évolution organisationnelle. Ils rappellent qu'il y a tout juste 6 mois, l'agence de Montignac a déjà connu une transformation avec son passage sous statut « agile ». La succession rapide de ces réorganisations nourrit légitimement des interrogations chez les salariés concernés quant à la stabilité de l'organisation du réseau et à la lisibilité de la stratégie poursuivie par la Direction.

Le modèle retenu combine désormais plusieurs logiques organisationnelles (agence vitrine, organisation agile et fonctionnement multisite) dans un secteur marqué par une forte saisonnalité touristique. Les élus du CSE s'interrogent sur la capacité de ce dispositif à absorber ces variations d'activité sans générer des déséquilibres de charge ou des contraintes supplémentaires pour les équipes.

Les élus du CSE alertent sur le fait que les déplacements récurrents des collègues vers l'agence vitrine de Montignac sont susceptibles d'augmenter le risque routier.

Les élus du CSE souhaitent qu'un point d'attention soit porté sur le recrutement d'un poste d'accueil dédié.

Les élus du CSE regrettent par ailleurs la disparition d'un poste de manager, qui intervient paradoxalement dans un contexte où l'organisation devient plus complexe et nécessite au contraire coordination et accompagnement renforcés. Cette évolution fait peser un risque de report de responsabilités et de concentration de la charge de travail sur les équipes restantes.

Plus largement, ce projet s'inscrit dans un mouvement de réorganisation continue du réseau d'agences de proximité, dont les effets cumulés interrogent sur le maintien d'un service bancaire de proximité et sur les conditions d'exercice des métiers dans ces territoires.

Dans ces conditions, les élus du CSE expriment leur surprise et leur incompréhension quant à la nécessité de réduire l'activité de l'agence de Montignac. Au regard de ces éléments et des incertitudes persistantes sur les impacts organisationnels et humains de cette évolution, les élus du CSE rendent un avis réservé sur ce projet.